



Gaza, jour 941 : une députée israélienne appelle à la “la conquête, l’expulsion et la colonisation” de Gaza

Description

Israël poursuit ses attaques contre les Palestiniens de Gaza, tout en menaçant de reprendre un génocide qu’il n’a jamais cessé.

Par l’Agence Média Palestine, le 5 mai 2026



Après s’être rendue en visite à la frontière de Gaza dimanche dernier, le 3 mai 2026, la députée israélienne Limor Son Har-Melech, a déclaré dans un message publié sur X que « seules la conquête, l’expulsion et la colonisation permettront de rétablir la sécurité pour

les habitants d'Israël.

Appelant ouvertement à l'occupation de Gaza et à l'expulsion de ses habitants, la députée a déclaré qu'il n'y avait « aucune échappatoire » au contraire du « couloir de Netzarim », qui divise Gaza en deux zones, nord et sud, et à l'établissement d'une présence coloniale continue dans cette région.

Cette députée d'extrême-droite a par le passé fait l'loge d'un Israélien condamné pour le meurtre de trois membres d'une famille palestinienne et a exprimé son soutien des gardiens de prison accusés d'avoir violé des détenus palestiniens, affirmant qu'ils avaient « tué » des victimes d'un coup monté, ou encore organisé et participé des événements prônant la colonisation des territoires palestiniens, notamment une conférence à la Knesset qui appelait à l'expulsion des Palestiniens de Gaza et présentait des plans pour l'implantation de colonies juives dans la région.

Si ses déclarations sont extrêmes, elles ne sont pas isolées : Limor Son Har-Melech est membre du parti *Otzma Yehudit* d'Itamar Ben-Gvir, lui-même ministre de la sécurité nationale. Ces déclarations interviennent alors que des responsables militaires cités par des médias israéliens affirment se préparer à reprendre le génocide à Gaza bien que celui-ci n'ait jamais vraiment cessé, comme nous expliquons dans cet article (LIEN).

Tout en prétendant se défendre, Israël poursuit son étranglement de la bande de Gaza, multipliant les violations du prétendu « cessez-le-feu » et prolongeant indéfiniment le génocide du peuple palestinien.

Israël a assassiné 11 Palestiniens cette semaine

Tôt ce matin, mardi 5 mai 2026, un drone israélien a pris pour cible un groupe de civils près du rond-point d'al-Jalaa, dans la région d'al-Ayoun, au nord de la ville de Gaza. Un Palestinien a été tué, et plusieurs autres blessés, dont certains gravement, rapporte l'agence de presse *Wafa*.

Trois meurtres de Palestiniens sont rapportés pour la journée d'hier, lundi 4 mai, dans l'enclave palestinienne assiégée par Israël. Au nord du camp de réfugiés d'Al-Bureij, un jeune homme a été tué et d'autres personnes blessées lors d'un bombardement israélien. Un habitant de Gaza, identifié comme étant Musa Salem Fathi al-Abyad, âgé de 42 ans, a également été tué dans la région d'Atatra, au nord de la bande de Gaza. Plus tard dans la soirée, des sources médicales indiquent qu'un civil a été tué et plusieurs autres blessés lors d'une frappe aérienne israélienne visant le quartier d'al-Zeitoun, au sud-est de la ville de Gaza.

Dimanche 3 mai, un enfant palestinien de 15 ans a été tué, heurté par des éclats d'obus lors d'une frappe de drone israélien visant un groupe de civils dans la ville de Khan Younis, au sud de la bande de Gaza. Il s'appelait Riyadh Naji Abu Nimer et a succombé à ses blessures avant d'arriver à l'hôpital. D'autres personnes ont été blessées lors de cette attaque, rapporte l'agence *Wafa*.

Un autre homme palestinien, qui demeure non-identifié, a été assassiné par l'armée israélienne à Khan Younis ce dimanche, lors d'une attaque distincte. Plus tard dans la journée, un jeune homme palestinien nommé Ahmad Ramadan al-Harsh a été tué par des tirs israéliens dans le quartier de la rue al-Hoja, dans le camp de réfugiés de Jabalia.

Jeudi 30 avril, une frappe israélienne visant un groupe de civils a fait au moins trois morts près de la route de Salah al-Din, dans le centre de la bande de Gaza. Une autre frappe encore a fait un mort près d'un hôpital de la ville de Deir al-Balah, plus au sud.

La veille, mercredi 29 avril, un ambulancier palestinien, Ibrahim Saqr, a été tué lors d'une frappe aérienne israélienne près du carrefour d'Al-Tuwam, au nord-ouest de la ville de Gaza.

Une situation sanitaire toujours plus catastrophique

Outre ces frappes et bombardements incessants qui sèment la panique, les Gazaoui-es sont confrontés des conditions de vie toujours plus dures.

La plupart des habitant-es de la bande de Gaza sont toujours déplacés, vivent dans des abris précaires et sont exposés des risques sanitaires croissants liés aux nuisibles et aux rongeurs. Elles et ils sont pour l'essentiel confinés sur moins de la moitié du territoire de Gaza, sans pouvoir accéder aux autres parties du territoire palestinien occupé, ni voyager à l'étranger, à l'exception d'un très petit nombre de patients autorisés à bénéficier d'une évacuation médicale.

Si l'on constate une légère augmentation de l'aide acheminée vers Gaza depuis la réouverture du point de passage de Zikim, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) fait état d'une situation humanitaire qui continue de se détériorer.

Selon le dernier rapport de l'OCHA sur la situation humanitaire, daté du 1er mai, les capacités opérationnelles à Gaza ne cessent de diminuer, les véhicules et les générateurs tombant en panne de manière irréparable, ce qui entrave l'approvisionnement en électricité, les services de base et les capacités humanitaires.

Le ministère de la Santé de l'enclave a averti cette semaine que 86 % des stocks des laboratoires et des banques de sang étaient épuisés, ce qui menace les opérations chirurgicales, les interventions d'urgence et les soins intensifs.

Ces pénuries sont dramatiques et parfois fatales pour les blessés qui affluent dans les hôpitaux, mais aussi pour les personnes atteintes de maladies chroniques, et les médecins confient que de nombreux patients perdent la vie en raison de retard ou d'absence de soin, ou encore du refus de leur évacuation médicale.

Environ 20 000 patient-es ont reçu une autorisation médicale pour se rendre à l'étranger, dont 2 400 cas urgents et 197 cas où il s'agit d'une question de survie, mais seule une infime partie d'entre elles et eux a pu partir.

date créée
2026/05/05